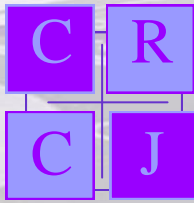


# INFO

Février 2013



## Saviez-vous que les Sœurs de Miséricorde étaient les seules religieuses ayant pratiqué la sagefemmerie au Canada?

Le 9 mars prochain à 13h30, Le Musée des Sœurs de Miséricorde, recevra l'historienne Hélène Laforce qui présentera, à la Maison mère, une conférence sur l'histoire des Sœurs de Miséricorde et les sages-femmes. Mme Laforce est la première historienne à affirmer l'apport marquant de nos Sœurs comme sages-femmes dans notre histoire du Québec. Pour renseignement, consultez le site Internet du Musée au [www.museemisericorde.org](http://www.museemisericorde.org) ou contactez Julie Duchesne à 514-332-0550, poste 1-393.

## VIVONS NOTRE MISSION JUSQU'AU BOUT... ENSEMBLE, ENFANTONS LA VIE

### Le 16 janvier 1848

Incroyable! À 54 ans (âge avancé à cette époque), Rosalie entreprend une formation d'un an et demi en raison du quatrième vœu<sup>1</sup>, afin d'assister les filles et femmes pauvres dans leurs maladies<sup>2</sup>. Eh bien, oui! Le lendemain de leur profession, Rosalie et sept de ses compagnes sont inscrites à un certificat de sage-femme sous la compétence du Dr Eugène-Hercule Trudel, obstétricien.

### *Un chemin exigeant...*

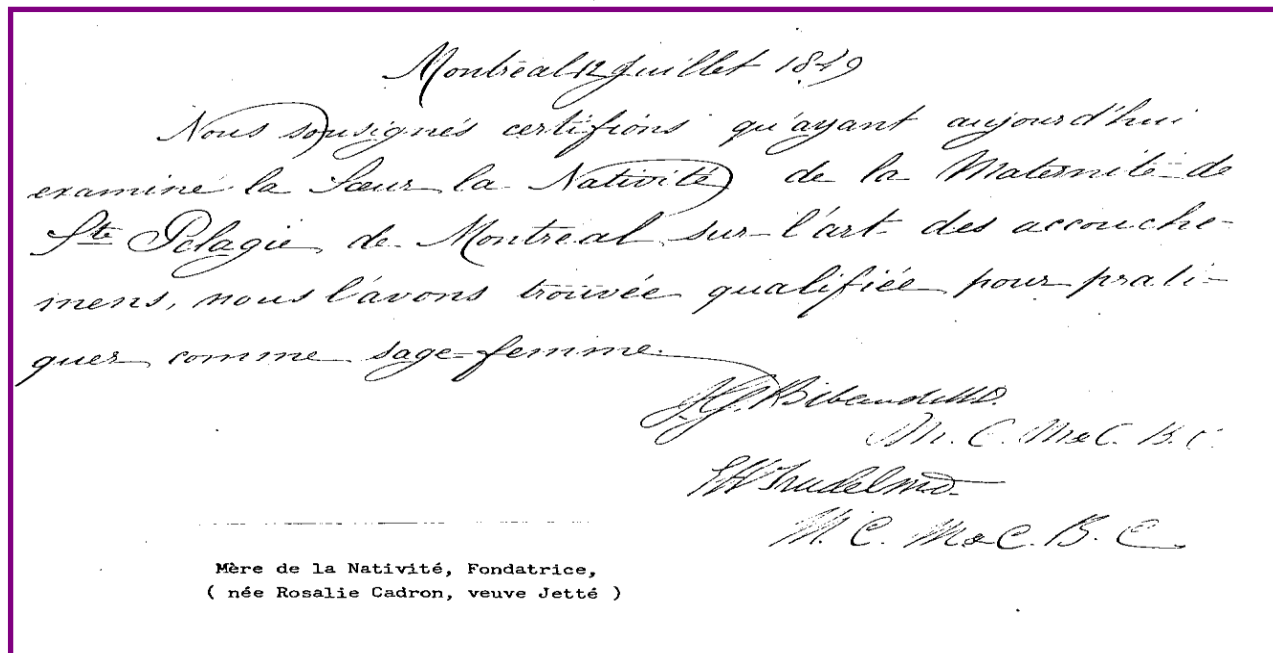
Durant cette formation, la Communauté vit dans une extrême pauvreté, méprisée, confrontée à de nombreux obstacles et de grandes privations. Malgré les défis du quotidien, nos Sœurs se donnent entièrement pour toutes ces filles et ces femmes qui, sans elles, sombreraient dans le désespoir.

<sup>1</sup> Lorsque les novices deviennent officiellement religieuses, elles prononcent généralement trois vœux : pauvreté, chasteté et obéissance. Un 4<sup>e</sup> vœu peut s'ajouter, c'est le vœu de service.

<sup>2</sup> Terme de l'époque qui référerait à la grossesse et à l'accouchement.

## Le 12 juillet 1849

Mère de la Nativité et les sept autres religieuses obtiennent leur certificat de sages-femmes, signés par des membres du Collège de Chirurgie et de Médecine du Bas-Canada. « Ainsi accréditées, les Soeurs de Miséricorde sont désormais en mesure d'accoucher non seulement les jeunes mères de leur Maternité, mais des femmes pauvres des environs.»<sup>3</sup>



*Certificat de sage-femme de Mère Rosalie*

## En 1866 - Un détachement déchirant...

### Les Sœurs de Miséricorde cèdent aux laïcs une composante importante du projet de vie de l'Institut.

Sur les instances des médecins et à la demande de Rome, les Sœurs de Miséricorde cessent définitivement de pratiquer les accouchements et de donner des soins intimes aux filles et aux femmes.<sup>4</sup> Les actes de profession de 1868 à 1875 nous révèlent que les Sœurs de Miséricorde ne seront plus des accoucheuses, car elles seront reléguées à un rôle de soutien.

Cette transition est bouleversante et pénible à accepter, mais sur ce chemin sombre, les Sœurs de Miséricorde ne perdent pas de vue les raisons fondamentales pour lesquelles l'Institut a été fondé. Avec détermination et courage, elles se replacent autrement et elles relèvent le défi du temps en s'ajustant à ce nouveau contexte. Dorénavant, elles enfanteront la vie d'une nouvelle manière, le charisme se vivra et s'actualisera différemment et nos Sœurs demeureront des signes du Dieu Miséricordieux dans leur milieu.

<sup>3</sup> *Positio*, Volume I, page 154.

<sup>4</sup> *Rosalie Cadron-Jetté, Une histoire d'audace et de compassion*, Hélène Grégoire, CRCJ, 2007, page 58.

## Comment enfanteront-elles la Vie?

Il ne faut pas oublier que Rosalie a transmis à ses compagnes cet amour maternel qu'elle portait à chacune de ces filles qui lui étaient confiées. Nos Sœurs étaient imprégnées de ce même charisme de miséricorde. Elles sauront donc être à l'écoute de ces femmes et marcheront avec elles en les soutenant le temps qu'il faut, pour qu'elles se relèvent dignement et retrouvent le chemin de la Vie.

Pour y arriver, la Communauté ouvrira des maternités dont certaines deviendront des hôpitaux, des crèches, des foyers d'accueil, ainsi que des écoles qui répondent aux nombreux besoins de leurs protégées.

C'est alors que le charisme de Rosalie passera de génération en génération avec le même désir de protéger et respecter la vie et ce, dès la naissance. Tout au long de ces années, les Sœurs de Miséricorde partageront la mission avec de nombreux laïcs.

**100 ans plus tard... un autre bouleversement les attend.  
Un renoncement encore une fois éprouvant.**

*Les Soeurs de Miséricorde cèderont aux laïcs ce qu'elles ont bâti.*

Préparant le Chapitre de 1967, lequel comportait une rénovation des Constitutions, la Communauté, aidée de spécialistes, est fortement remise en question. À la suite d'un sérieux discernement, les Sœurs de Miséricorde décident de transférer leurs œuvres du Québec à l'État, ce qui se réalise entre 1969 et 1976.<sup>5</sup>

Cette décision est une étape difficile à vivre pour les religieuses mais cette prise de conscience leur permet de nommer encore plus qui elles sont comme Sœurs de Miséricorde. Ce nouvel appel les amènera à quitter leur milieu pour s'ouvrir à de nouveaux horizons. Elles auront à se resituer par rapport au charisme fondateur et à trouver de nouveaux moyens pour répondre aux besoins urgents de leur mission.

Il est important de mentionner qu'une union d'esprit et de cœur s'était tissée entre Sœurs et laïcs. Les Sœurs de Miséricorde ont partagé et vécu, au quotidien, le charisme de Rosalie avec les laïcs engagés. Elles avaient confiance en ces hommes et ces femmes qui marchaient avec elles dans cette mission commune. Ces changements affectaient donc autant les laïcs que les religieuses.

Lire la signification du blason  
de l'Institut des Sœurs de Miséricorde sur notre  
site Internet : [www.centrosaliecadronjette.org](http://www.centrosaliecadronjette.org).



<sup>5</sup> Certaines œuvres à l'étranger ont, par contre, été transférées à des communautés religieuses hospitalières.

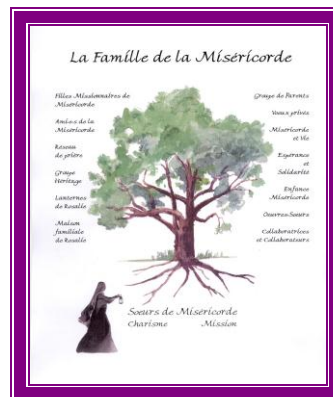
## Comment enfanteront-elles maintenant la vie?

Comment pourront-elles mieux se donner, au Québec et ailleurs, à la « Mission de Miséricorde » que l'Église leur confia en 1848?

Leur proximité avec les mères célibataires en détresse et leurs enfants ainsi que le contact avec leur souffrance amènent nos Sœurs à inventer de nouveaux chemins. Elles créent des œuvres privées, à petite échelle, au service de la mère célibataire et de son enfant, tels que foyers d'hébergement, services de jour, services éducatifs et services d'accompagnement familial et autres.<sup>6</sup>



Aujourd'hui, l'œuvre des Sœurs de Miséricorde est soutenue par une Famille internationale composée de laïcs et de religieuses. Chaque membre de la Famille de la Miséricorde porte en lui ce trait du visage du Christ Miséricordieux manifesté par l'identité de la Communauté.



***Les Sœurs de Miséricorde céderont, un jour, aux laïcs engagés de la Famille de la Miséricorde, ce qui leur tient le plus à cœur, leur héritage spirituel :  
« Le charisme de leur fondatrice, Mère Rosalie ».***

C'est avec confiance et espérance que nos Sœurs accompagnent la Famille de la Miséricorde et transmettent aux laïcs engagés ce à quoi elles croient profondément et ont donné leur vie. Elles désirent ardemment que cette Œuvre de Dieu se poursuive à travers les générations. Pour nos Sœurs, ça n'a pas de sens que tout s'arrête. Leur rêve, c'est de partir sereines, convaincues que le charisme de Rosalie est entre bonnes mains. Comme Jean-Baptiste, cela leur demande de se détacher, de vivre des renoncements pour que la mission continue. Elles comprennent l'importance de céder la place à ceux et celles qui entreprennent la route.

Comme héritiers et héritières, nous, laïcs, sommes responsables de la croissance, de l'actualisation et de la fécondité du charisme de Rosalie. Saurons-nous, avec détermination et courage, comme nos Sœurs nous l'ont enseigné, nous replacer autrement, dans une confiance mutuelle, et relever ce défi pour que le charisme légué conserve toute sa vitalité, son authenticité et son actualité?

<sup>6</sup> *Grâce de fondation*, Sœur Gisèle Boucher, s. m., Montréal, 2012, page 12.

## Espoir Rosalie

À titre d'exemple vivant, nous vous partageons un message reçu de Francine Garneau, directrice générale d'Espoir Rosalie.



### Vingt ans et ça continue...

Fondé le 15 janvier 1992 par Sœur Claire Ranger, s.m., et une équipe de laïcs, Espoir Rosalie vient en aide aux mères célibataires et à leurs enfants. Une équipe de 7 employées accueillent en moyenne 200 mères et enfants annuellement. Ces familles sont vulnérables et vivent beaucoup d'isolement. Cependant, la blessure la plus importante est le vide affectif vécu par ces femmes. Cette blessure amène de graves conséquences, car les candidats qui entrent dans leur vie sont, dans la plupart des cas, des êtres en grande souffrance eux aussi. Ils ne sont que de passage, mais peuvent causer des blessures incroyables aux mères et aux enfants.

C'est là que la mission d'Espoir Rosalie prend tout son sens « accueillir de façon inconditionnelle ces familles blessées par la vie ». Nos interventions remplies d'amour, nos paroles réconfortantes et notre douceur contribuent à l'amélioration de leur qualité de vie un peu chaque jour. Il ne faut jamais sous-estimer ce que l'on dit ou fait et, surtout, on ne doit jamais avoir d'attente, car on ne voit pas toujours les fruits de ce que l'on sème.

C'est notre façon d'être des « Rosalie » au cœur de ce monde et d'actualiser son charisme.

Plusieurs membres de la Famille ont manifesté leur désir de cultiver des relations entre les différents groupes de la Famille internationale de la Miséricorde.

Nous vous invitons donc à nous transmettre vos commentaires, vos réflexions ou simplement, partager avec nos Sœurs et les membres de la Famille, votre message d'espérance et de Vie.

Pourquoi ne pas utiliser cette infolettre comme sujet d'animation dans vos groupes de partage et dans vos milieux!

Nous attendons de vos nouvelles!

Nous écrire à cette adresse courriel : [secretaire.crcj@videotron.ca](mailto:secretaire.crcj@videotron.ca).

*Denise Tessier*  
Coordonnatrice

*Martine Fradet*  
Adjointe

*Lise Bouchard*  
Secrétaire